



Nom du responsable de CTD

Mme Christiane FINO

☎ : **06.23.41.23.01**

Mail : **christianefino13@gmail.com**

Adresse : **1, place des Myosotis - Les**

Pérounes - 13118 ENTRESSEN

A Aix en Provence, le 01 Février 2019

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 31 JANVIER 2019

Présents : Christiane Fino - Jean-François Catteaux - Christian Aimar - Paule Phalippou - Huguette Giraud - Marcel Vérando

Absent excusé : Marc Dubois

CALENDRIER 2019 :

La course de VEDENE prévue le 14 Avril 2019 a été annulée pour raisons administratives.

Le calendrier est très évolutif, il est demandé aux présidents d'être particulièrement vigilants afin d'informer leurs licenciés sur les éventuels changements ou annulations qu'il pourrait y avoir.

DESCENTES :

La commission rappelle qu'aucune demande de descente ne sera étudiée avant fin avril 2019 (trois mois de compétition) non inclus la période hivernale. Le coureur repart dans la catégorie qu'il avait à la fin de la saison 2018.

Application du règlement national (fiche 17) et départemental (page 7). Il est rappelé que le président du coureur concerné doit émettre son avis et signer la feuille de descente de son licencié.

DEMANDES REPORTEES :

ALLIO	Frédéric	MASSALIA cyclisme
DELAROZIERE	Nicolas	AVC AIX
MANTO	Patrick	Cyclo Sport Ciotaden
CLASTRIER	Michel	Salon Cyclo sport
LEDEUNFF	Rémy	Salon Cyclo sport
FORMANTO	Philippe	Avenir Cycliste Lambescain
BEZ	Serge	VC Miramas
DELGUTTE	Jean Marc	Roue d'Or Marignane

ANNONCES DE COURSES :

Les annonces de courses doivent paraître sur le site de l'Ufolep 13 environ deux mois avant la date de vos organisations après que votre demande d'autorisation de course soit signée par le Comité 13. Cela évitera de nombreux correctifs.

REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE DES EPREUVES CYCLISTES SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Il est rappelé aux organisateurs et présidents de clubs le respect des règles éditées par les notices « cerfa n°15827*01 » ainsi que le dossier technique à joindre à la déclaration de manifestation cycliste sur la voie publique, se reporter aux règles techniques et de sécurité des épreuves cyclistes datant du 25 Janvier 2018.

COURSES AVEC PUCES :

Sur certaines courses, une caution de 5,00€ vous sera demandée en plus de l'engagement. Cette caution vous sera restituée à la fin de la manifestation au rendu de la puce.

FICHE TECHNIQUE CONCERNANT L'OUVERTURE AUX LICENCIES DES AUTRES FEDERATIONS (FFC, FSGT, FFCT)

Conformément à la référence N°1 « accord du conseil d'administration de l'UFOLEP 13 après avis de la commission technique » il ne sera pas admis de coureurs de ces fédérations dans les épreuves UFOLEP du département. Charge à ces compétiteurs de se rapprocher d'un club afin de se voir attribuer une licence puis l'établissement d'un carton de course UFOLEP.

TARIFS DES CARTONS ET ORGANISATION DE COURSES :

Pour les clubs organisant une course : un chèque de 65€00 sera demandé.

Pour les clubs organisant plusieurs courses, un chèque de 50€00 sera demandé par course supplémentaire.

Les chèques doivent être joints aux demandes de cartons et libellés à l'ordre de l'UFOLEP 13.

Nombre de cartons illimités

Pour les clubs n'organisant pas de courses : 12€00 par carton sera demandé. Les randonnées et le cyclotourisme ne sont pas considérés comme organisation de courses.

Demande de carton suite à perte ou détérioration : 5€00

Sauf cas de force majeure, la commission se réserve le droit de refacturer les cartons à 12 € pour les clubs n'ayant pas organisé leur course

Pour rappel ;

pour l'année 2019, la Commission Technique prenant en charge les cartons Cyclo Cross et VTT, il est demandé 5,00€ par carton pour les clubs organisateurs de courses cyclo sports et 12,00€ par carton pour les non organisateurs.

Les feuilles de demande de carton doivent être dûment remplies + la photocopie de la licence (obligatoire) + une enveloppe timbrée en fonction du nombre de cartons demandés avec votre adresse (impératif). Il est demandé de privilégier l'envoi postal par club (aucune demande individuelle ne sera acceptée)

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2019 :

Le Championnat Départemental 2019 se déroulera le 02 Juin 2019, il sera organisé par le club de SALON CYCLO SPORT.

Pour 2019, le Championnat sera reconduit par catégorie de valeur : 1^{ère} – 2^{ème} – 3^{ème} – GSA & B – féminines.

Le Championnat s'intitulera Championnat Départemental «Souvenir RICCI» avec l'accord du sponsor

Il ne sera pas demandé, un nombre obligatoire de courses pour pouvoir y participer mais le coureur devra néanmoins avoir commencé la saison avant le 02 juin dans le 13. Aucune dérogation ne sera accordée, sauf cas de force majeure.

CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP

Il se déroulera le 23 juin 2019 à Saint Julien le Montagnier (83) par Massalia Cyclisme et sera intitulé « Souvenir Michel Castillon », aucune condition pour pouvoir y participer. Épreuves par catégorie d'âge.

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP

Il se déroulera les 12, 13, 14 juillet 2019 à BEAUMONT DE LOMAGNE (82)

CHAMPIONNAT VTT :

Le Championnat départemental VTT à CARNOUX, pourtant bien organisé par le club de l'ASC CARNOUX, n'a pas attiré une forte participation de concurrents, c'est bien dommage !